



Retour
sur une
année de
mandature

CESER
R É G I O N
NOUVELLE-
AQUITAINE

50
ans

Conseil
Économique
Social et
Environnemental
Régional
Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

L'édito de la Présidente	2
2022 , le CESER en chiffres	4
2022 , année des 50 ans du CESER célébrés à l'occasion d'un débat public	6
2022 , année de publication de rapports et contributions	8
Les patrimoines, leviers de développement des territoires	8
Les activités du soin et du lien social en Nouvelle-Aquitaine : quels parcours pour quels besoins ?	10
Une attention soutenue pour l'égalité entre les femmes et les hommes	11
« Néo Societas » : combler les fractures, ouvrir de nouvelles lignes d'horizon	12
Les éco-socio-conditionnalités, leviers au service d'une ambition : renforcer, accélérer les transformations du modèle productif et de développement	14
2022 , le CESER donne son avis	15
Les grands schémas régionaux	15
Les politiques régionales	17
2022 , le CESER ancré dans les territoires...	19
Bureau Oloron Sainte-Marie	19
Bureau Pompadour	19
Bureau Malagar	19
... et dans l'actualité	19
Ukraine - Russie - Europe	20
Incendies Gironde	20
2022 , le CESER a l'esprit de coopération	21
2022 , année de communication	24
2022 , le CESER dans les médias	25
À venir en 2023	26
Ils ont siégé en 2022	27



A lors que les CESER célébraient, en juillet dernier, leurs 50 ans d'existence – un anniversaire fêté en Nouvelle-Aquitaine par un grand colloque intitulé « Réinventer le débat public pour transformer demain ! » –, difficile pour autant de clore cette année 2022 sur une tonalité pleinement joyeuse. Malgré les efforts d'anticipation, de veille, d'analyse et de prospective que nous réalisons, malgré le recul que nous nous efforçons de prendre sur le cours de événements pour mieux percevoir les tendances de fond et les signaux faibles, peu parmi nous auraient en effet pu imaginer un contexte aussi déstabilisant, une telle concomitance de crises entremêlées : la crise sanitaire, bien sûr, qui s'estompe mais laisse des traces profondes, particulièrement pour notre système de santé et ses acteurs; l'invasion de l'Ukraine ensuite, qui a éclaté ce 24 février 2022, signant la bascule historique de notre continent européen dans une nouvelle guerre à nos portes – une guerre multiforme et multipolaire, qui rebat les cartes géopolitiques, désorganise les échanges commerciaux internationaux (tout particulièrement dans les secteurs stratégiques de l'énergie et des denrées alimentaires qui sont au fondement même de la construction européenne moderne); la poursuite des épisodes climatiques exacerbés – sécheresse, inondations, gel tardif, grêle et, peut-être le plus marquant, les grands incendies qui ont ravagé plus de 30 000 hectares cet été dans notre région. Les conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques de ces

nouvelles réalités sont profondes et constituent un sujet de préoccupation majeur du CESER Nouvelle-Aquitaine. D'autant que nous percevons que, face aux nécessaires trajectoires de changement à porter de manière résolue et déterminée, guette l'écueil de la pression de l'urgence; une gestion de crise en chassant une autre...

Dans ce contexte, le CESER a finalisé en 2022 un texte appelé à être structurant pour notre Assemblée et nous l'espérons pour les politiques conduites par le Conseil régional : il s'intitule « Néo Societas : comblent les fractures, ouvrir de nouvelles lignes d'horizon. Projeter la Nouvelle-Aquitaine dans une nouvelle ambition de transformation sociale ». Il porte la proposition que la Région se dote d'une feuille de route dédiée aux attentes et nécessités de transformation sociale, qui soit à la fois complémentaire et articulée à la feuille de route de transition environnementale « Néo Terra », afin de mettre en cohérence environnement et société, de mobiliser de façon résolue, transversale, globale et systémique, les compétences de la collectivité régionale pour contribuer à lutter contre les inégalités et précarités qui minent la cohésion sociale. In fine, il s'agit d'ouvrir de nouvelles lignes d'horizon pour répondre à ce qui nous semble être un enjeu majeur de la période : choisir et ne pas subir les transitions, projeter la société dans un nouvel horizon commun plus serein, plus apaisé et plus durable.



En 2022, nous avons également activement rempli notre mission consultative auprès du Conseil régional, à travers différents avis et contributions sur les dossiers structurants portés cette année par l'exécutif régional : révision du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII); révision du Schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires (SRADDET); élaboration du Schéma régional de la Biodiversité (SRB); élaboration du futur Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 4); mise en place d'une démarche nouvelle d'éco-socio-conditionnalités des aides et subventions régionales; mise en place de la nouvelle Commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP) régionale; conditions de mise en œuvre du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)... Nous avons également poursuivi nos propres travaux en auto-saisine, en publiant cette année un rapport sur «les patrimoines, leviers de développement des territoires». D'autres sujets choisis par notre Assemblée parce qu'ils nous semblent refléter les enjeux fondamentaux de la période seront présentés en 2023 : la valorisation des activités du soin et du lien social, la lutte contre la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, les aspirations des jeunes néo-aquitaines, les trajectoires et conditions de développement des énergies renouvelables dans notre région, la compréhension des évolutions du travail. Tous ces travaux trouveront leurs aboutissements dans les mois qui viennent et nous serons heureux de les diffuser et les mettre en partage auprès de vous, afin d'alimenter le débat public en Nouvelle-Aquitaine.



Enfin, en 2022, le CESER Nouvelle-Aquitaine a initié, poursuivi ou amplifié plusieurs démarches transversales, appelées à venir irriguer tous nos travaux et nos façons de faire :

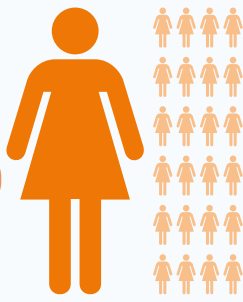
- la structuration de notre action en faveur de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations, grâce à notre réseau interne de référent.es;
- l'impulsion d'une dynamique de meilleure connaissance mutuelle avec les autres instances consultatives représentatives de la société civile organisée, qui, aux différentes échelles territoriales, sont des clés de voûte de la vitalité démocratique : les Conseils de développement, autres CESER, le CESE de la République, le Comité économique et social européen...;
- une attention plus forte envers les questions européennes, dans leurs implications avec les enjeux régionaux, en lien avec nos partenaires normands, bretons et ligériens des CESER de l'Atlantique et avec nos collègues espagnols et portugais du Réseau Transnational Atlantique;
- l'amorce d'un nouveau lien à créer entre recherche et société, à travers le soutien aux actions du label «Sciences Avec et Pour la Société» (SAPS) de l'Université de Limoges, ou la participation au nouveau Comité consultatif pour la Recherche, le Développement et l'Innovation durables en Nouvelle-Aquitaine (CoRDINA).

Ces différents axes seront poursuivis, et nous l'espérons, renforcés, en 2023, dans l'esprit d'un CESER Nouvelle-Aquitaine ouvert sur son territoire et sur les enjeux complexes de la période que nous traversons, inscrit dans une dynamique de réseau et déterminé à pleinement jouer son rôle de force d'alerte, de questionnements et de propositions pour l'avenir de notre région et de ses habitant.es !

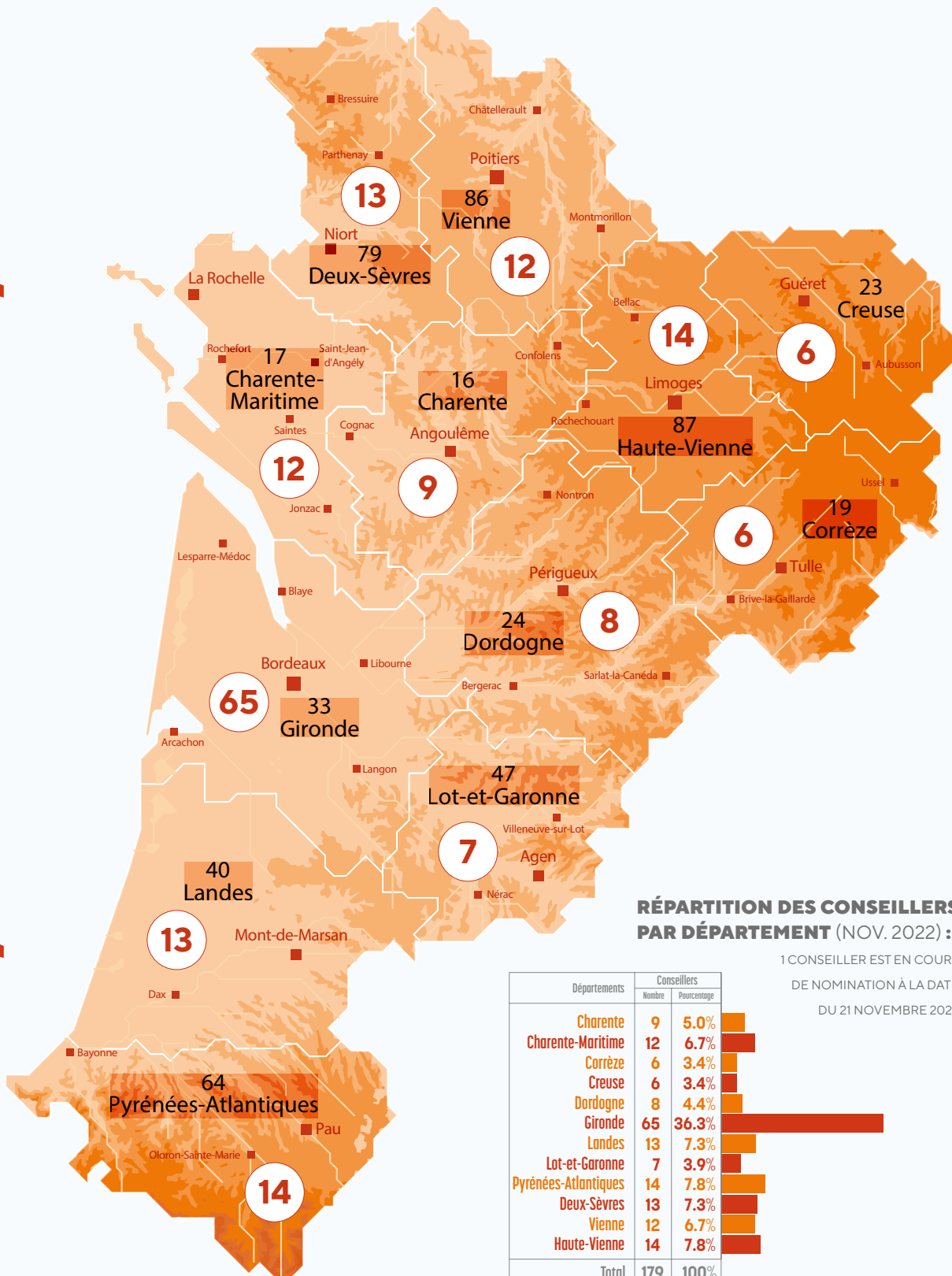
Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente

RESPECT, ENGAGEMENT, DÉMOCRATIE

LA PARITÉ
46%
DE FEMMES



ÂGE
MOYEN
59 ANS



RÉPARTITION DES CONSEILLERS PAR DÉPARTEMENT (NOV. 2022) :

1 CONSEILLER EST EN COURS DE NOMINATION À LA DATE DU 21 NOVEMBRE 2022


7 100
ABONNÉS
À LA
LETTRE



6 LETTRES **NA!**
ENVOIS **4300** PAPIER
2800 MAILS



1 SITE
INTERNET

132 REPRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES 

UNE ASSEMBLÉE

1 BUREAU
9 COMMISSIONS
1 SECTION

4 COLLÈGES

«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

6

SÉANCES
PLÉNIÈRES

263
RÉUNIONS

11

BUREAUX

80

GIA

180 MEMBRES



32 AVIS OU
CONTRIBUTIONS
ADOPTÉS SUR LES
POLITIQUES RÉGIONALES 

2 RAPPORTS
1 ABSTRACT
1 FICHE DE LECTURE
1 AFFICHE «JEU»

2

INTERVIEWS
TV OU RADIO

26

ARTICLES
DE PRESSE



18

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

FACEBOOK



1831

ABONNÉS

1416 LIKES

2022, année des 50 ans du CESER célébrés à l'occasion d'un débat public

Réinventer le débat public et transformer demain



Il y a 50 ans, la loi du 5 juillet 1972 instaurait les comités économiques et sociaux régionaux : les Assemblées consultatives régionales étaient nées ! Le CESER Nouvelle-Aquitaine a saisi l'occasion de ce 50^{ème} anniversaire pour renouer avec une tradition : celle d'inviter un large public à échanger sur les sujets d'intérêt majeur pour notre région, à l'occasion d'un colloque intitulé « Réinventer le débat public et transformer demain ! ». Un titre qui reflète les deux enjeux que le CESER a souhaité porter à la discussion collective, avec l'éclairage d'experts et de grands témoins.

Plus de 200 personnes, représentant une grande diversité d'organisations de la société civile (représentant.e.s des organisations d'employeurs, de syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région), mais aussi des élu.e.s, des services de l'État, de la Chambre régionale des Comptes, de différents conseils de développement, des anciens membres des 3 ex-CESER... ont participé à ce colloque du CESER le 7 juillet.



« Réinventer le débat public ? » a été l'objet de la première discussion avec la participation de :

- Céline BRACONNIER, Professeure des Universités en Sciences Politiques. Directrice de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye
- Sandrine RUI, Maîtresse de conférences en sociologie au Centre Émile Durkheim et ancienne Vice-présidente de l'Université de Bordeaux en charge de la formation et de la vie universitaire et citoyenne
- Evanne JEANNE-ROSE, Vice-président de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), membre du CESE
- Vincent JAROUSSEAU, photjournaliste, documentariste.

Les expert.e.s ont été invité.e.s à s'exprimer sur les questions suivantes : comment réinventer les modes de participation et d'implication de la société civile ? Comment rendre attractif le débat public, sans le confondre avec le conflit ou l'indifférence ? Comment améliorer la participation de tous les citoyens les plus fragiles, ceux qui sont éloignés

du débat ? Quelle gouvernance partagée à réinventer ? Avec quels nouveaux outils, quelles nouvelles approches aussi ?

Les interventions du public présent ont permis d'élargir le débat autour des questions du numérique, des réseaux sociaux et de la façon de s'informer, de vivre le débat et de participer au collectif. Celles aussi de l'engagement et de la prise en compte des attentes et revendications de la population ou encore celle de la lutte contre les fractures (sociales, territoriales et cognitives) pour redonner confiance dans le débat.

« Transformer demain ! », est une expression extraite du titre du rapport du CESER Nouvelle-Aquitaine « COVID-

19, l'urgence de transformer demain » adopté en 2020, qui tirait les premiers enseignements de la crise COVID-19. Deux ans après, que restait-il des profonds questionnements qui avaient alors émergé ? Le CESER a souhaité organiser une deuxième discussion autour de prises



de parole successives, visant à permettre, à partir des points de vue croisés de représentant.e.s de différentes instances consultatives, de se nourrir des réflexions de la société civile avec :

- Thierry BEAUDET, Président du CESE de la République
- Justin DANIEL, Président du Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique (CESECEM), Professeur de Sciences Politiques à l'Université des Antilles et Directeur du laboratoire caribéen de sciences sociales
- Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine.



Réagissant aux interventions, le public a prolongé le débat en soulevant les questions de l'exigence de consensus, de l'égalité Femmes-Hommes, de la fracture démocratique et de la prise en compte de la parole des citoyens, de la place des Conseils de développement... pour transformer demain.

place des Conseils de développement... pour transformer demain.



En conclusion, le Président du Conseil régional Alain ROUSSET a exprimé son « besoin du CESER » et formulé la proposition de « travailler ensemble pour Néo Terra et Néo Societas ». La Préfète de région, Fabienne BUCCIO a identifié pour sa part le CESER comme « un cadre apaisé

et organisé pour un débat utile » ; c'est un lieu « où sont réunies les conditions essentielles du débat : déontologie du dialogue, légitimité des représentants qui s'expriment, capacité à passer du débat à l'action... ».

Le Président du CESE, Thierry BEAUDET, a estimé enfin que « c'est plus que jamais le temps des sociétés civiles. (...) La valeur du dernier mot, que détient le Parlement, dépend très largement de la valeur des premiers mots que nous formulons. Ces premiers mots sont ceux des CESER et du CESE, c'est une formidable mission... ».

Enfin, les 180 conseillères et conseillers de l'Assemblée ont été invité.e.s à exprimer en phrases et mots clés leurs priorités pour transformer demain. Les conseillères, conseillers et leurs paroles ont été mis en image.

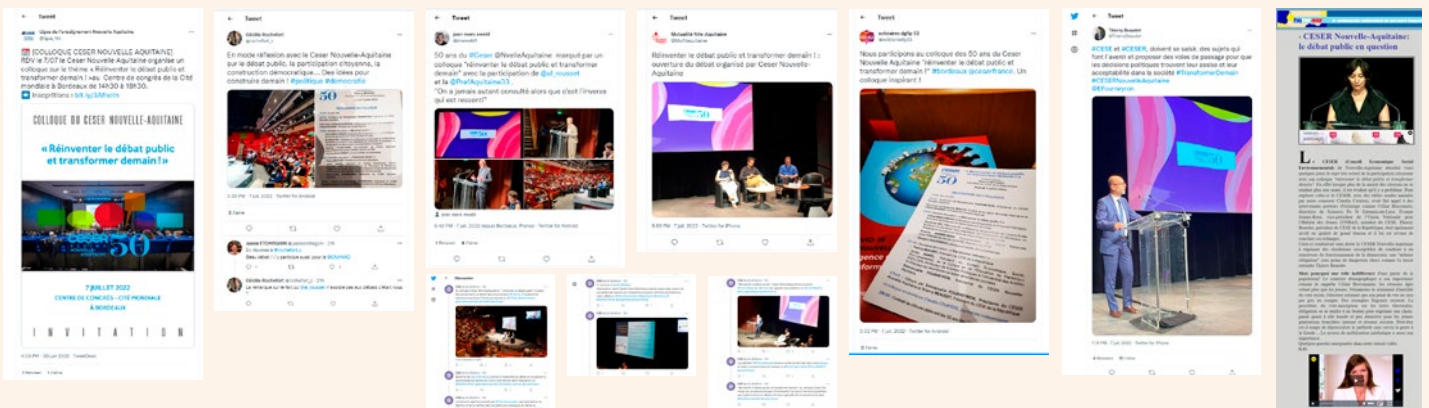


Clin d'œil...

Dans le prolongement de son invitation à « changer de regard », thème des vœux 2022 du CESER, et en association avec le Musée d'Aquitaine pour son exposition d'éventails intitulée « L'air du temps », le CESER a matérialisé cette invitation avec un éventail aux yeux de hibou remis aux participants.



Une synthèse des exposés et des débats avec le public a été publiée dans la Lettre N-A! n°36 du CESER, et l'intégralité du colloque est accessible sur la chaîne YouTube du CESER.



2022, année de publication de rapports et contributions



Les patrimoines, leviers de développement des territoires



« Faire territoire » par le patrimoine ! C'est la proposition que formule le CESER dans un rapport publié en 2022 avec à l'appui, l'élaboration d'une politique globale et transversale de développement par les patrimoines. La Nouvelle-Aquitaine dispose d'un patrimoine architectural, naturel, culturel, sportif ou immatériel riche et diversifié avec de nombreux monuments historiques, des villes et villages reconnus au niveau international ou par différents labels, une grande diversité de sites naturels et de paysages, des traditions et savoir-faire reconnus... Dans une époque où une quête de sens s'exprime, les patrimoines sont porteurs de valeurs et sont des ressorts de cohésion sociale et territoriale.

Les patrimoines, fabriques de dynamiques territoriales

Le CESER propose d'identifier la manière dont tous les patrimoines peuvent générer des dynamiques territoriales, comme vecteur de développement économique plus durable, mais aussi comme un ressort d'identité locale, de cohésion sociale et territoriale.

- Fabrique d'identité : le patrimoine est un élément constitutif de l'ADN d'un territoire, un marqueur de son image et de son identité. La constitution d'une identité est, pour l'essentiel, une construction par les acteurs. Elle dépend du patrimoine dont dispose chaque territoire, mais aussi de la manière dont le territoire se l'approprie, l'inscrit dans une histoire, le projette vers l'avenir. Au-delà de sa valeur matérielle intrinsèque, le patrimoine est fondamentalement porteur de valeurs, de sens que les acteurs vont lui donner et qui forgeront l'identité du territoire.



- Fabrique de cohésion sociale par l'élaboration de projets fédérateurs liés au patrimoine : cette valeur du patrimoine pour la société est d'ailleurs consacrée dans la Convention européenne de Faro et reconnue au titre des Droits Culturels des personnes (récemment inscrits dans la législation française). Le patrimoine est enfin reconnu par l'ONU comme un levier de la citoyenneté et de l'émancipation citoyenne.
- Fabrique de cadre de vie : le patrimoine participe à la qualité du cadre de vie. C'est un levier de reconquête des centres-villes et des centres-bourgs (réhabilitation de l'habitat, requalification des espaces publics, qualité des paysages) qui doit s'intégrer dans une approche globale du territoire.
- Fabrique de développement durable : le patrimoine est porteur d'une dynamique économique significative (revenus, emplois...) et bien sûr, « matière première » essentielle du tourisme. Pour que ce développement profite pleinement aux territoires, il est nécessaire de maîtriser son évolution et de diversifier le tissu productif local en s'appuyant sur les ressources et savoir-faire locaux.



Rendez-vous en patrimoines, pour s'inspirer

Le CESER présente 27 initiatives qui sont autant d'exemples que les patrimoines lorsqu'ils sont pensés ainsi, peuvent être mobilisés pour générer, à leur échelle, des dynamiques territoriales ! Ces initiatives illustrent l'impact des patrimoines sur les territoires. Le CESER met en lumière les bonnes pratiques, les leviers et les freins pour inspirer les collectivités souhaitant faire du patrimoine une composante de leur projet de territoire.

Mettre le patrimoine en projet : le CESER propose un cheminement !

Comment passer de l'intention à l'action ? Comment mobiliser le patrimoine au service du territoire et de ses habitants ? Le CESER propose des pistes de réflexion, des leviers à activer, des préconisations, en s'appuyant sur l'ensemble de la chaîne patrimoniale.



Les patrimoines en jeu !

En complément du rapport, une publication originale, s'inspirant d'un jeu de l'oie a été réalisée. Ce jeu propose un cheminement à (re)découvrir, à explorer, à adapter... pour impulser de nouvelles dynamiques de développement et construire les territoires de demain ! Cette publication a été diffusée auprès des communes et des intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine, qui portent à l'échelle locale, les projets de développement des territoires.

Une présentation du rapport du CESER dans les territoires, l'occasion de tables rondes thématiques

Au-delà de la présentation du rapport du CESER « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » sur le terrain, les rencontres locales ont été l'occasion d'organiser des tables rondes thématiques avec des interventions complémentaires d'acteurs, de professionnels ou encore de collectivités sur :

- « Le citoyen, acteur du patrimoine ? » à Bordeaux le 23 juin
- « Accessibilité & patrimoines » à Rochefort le 25 novembre.

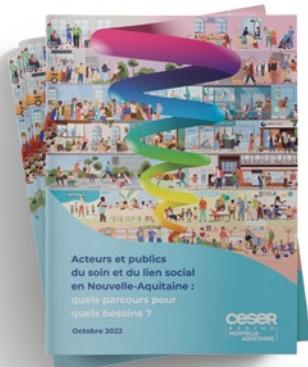
D'autres lieux et thématiques sont envisagés en 2023 :

- la rénovation durable du bâti ancien ;
- patrimoine et emploi ;
- l'éducation au patrimoine, la sensibilisation des jeunes générations.

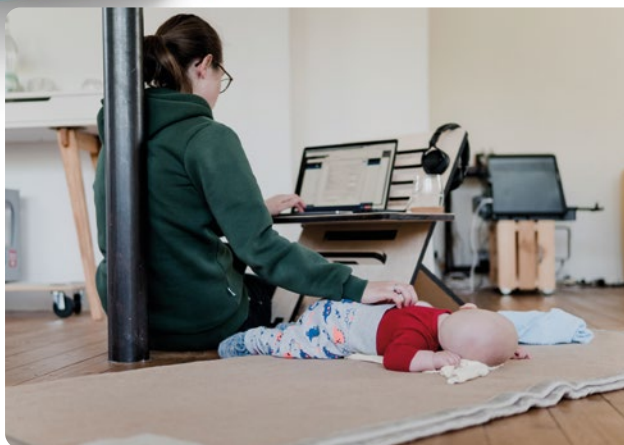


Retrouvez l'intégralité du rapport :





Acteurs et publics du soin et du lien social en Nouvelle-Aquitaine : quels parcours pour quels besoins ?



La crise sanitaire a révélé et exposé aux yeux de tous, monde politique, médias et grand public, la situation extrêmement difficile d'un certain nombre d'activités du soin et du lien social et la crise profonde et structurelle de ces secteurs. Mieux accompagner des parcours et des situations de travail qui répondent à des besoins de la population en pleine évolution, telle est la proposition que le CESER formule dans son dernier rapport « Acteurs et publics du soin et du lien social en Nouvelle-Aquitaine : quels parcours pour quels besoins ? » sous l'angle principal de la formation initiale et professionnelle, et de l'emploi. S'appuyant sur la définition de la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé* et souhaitant sortir de la seule approche « métiers », le CESER a privilégié les notions de parcours et de compétences dans son analyse et ses préconisations, avec un double angle d'approche :

- Du point de vue des publics : quels sont les besoins, anciens et plus nouveaux, en matière de soin et d'activités visant à resserrer le lien social et la cohésion en Nouvelle-Aquitaine ?
- Du point de vue des professionnels comme des bénévoles exerçant ces activités du soin et du lien social : comment permettre à ces acteurs aux activités plus ou moins connues d'avoir un parcours professionnel et de vie, ainsi que des conditions d'exercice leur assurant reconnaissance et stabilité, ainsi que la possibilité de répondre au mieux aux besoins de la population ? Quels sont les dispositifs existants dans la région en la matière ? Qu'est-ce qui en leur sein peut être perfectionné ou mis en place ?

S'appuyant sur un état des lieux de la structuration du système d'éducation, de formation et d'emploi dans le champ du soin et du lien social (mettant en évidence différents cloisonnements et principes de hiérarchisation),

et son adaptation aux nouveaux besoins, le CESER formule un certain nombre de préconisations sur :

- les dispositifs, pour améliorer la prévention en santé et / ou renforcer le lien social à destination de différents publics :
 - la création d'un lieu d'échanges et d'observation des besoins type « conférence territoriale du soin et du lien social » ou « conseil local de concertation » ;
 - le soutien, y compris financier, au développement des pratiques de sport-santé ;
 - le recrutement massif d'accompagnants et accompagnantes de personnes en situation de handicap ;
- les systèmes de formation :
 - formation initiale, avec l'introduction des notions de « care » et / ou de « prendre soin » dans les formations les moins structurées et reconnues ;
 - formation tout au long de la vie, parcours et orientation, en organisant le financement de réorientations vers d'autres professions (sport-santé, socio-esthétique et socio-coiffure, médiation animale, animation sociale et culturelle...) et le lancement d'une expérimentation sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) inversée.

D'autres pistes sont développées visant l'amélioration des conditions de travail et d'exercice des activités, le changement des pratiques managériales, la création de modules de référents de parcours, l'intensification de la lutte contre le harcèlement et les discriminations...



*« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

2022, une attention soutenue pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La parité dans les instances de gouvernance



Le CESER Nouvelle-Aquitaine a poursuivi la démarche engagée en son sein en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, matérialisée notamment dans son règlement intérieur depuis 2016 par un principe de parité stricte de ses instances de gouvernance et depuis 2019, par la mise en place de référent.es « Égalité entre les Femmes et les Hommes et lutte contre les discriminations » au sein de toutes ses commissions de travail. Au-delà, le CESER accorde une place grandissante à l'ensemble des problématiques d'égalité et de droits des femmes dans ses échanges et ses travaux.

Une plénière dédiée à la situation en matière d'égalité femmes-hommes



Ainsi, à l'occasion de sa séance plénière de février, le CESER a reçu Sophie BUFFETEAU, Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Devant l'Assemblée, celle-ci a présenté les différentes missions interministérielles et partenariales relevant de sa délégation régionale. Elle a dressé un panorama des actions publiques en faveur de l'égalité femmes-hommes, des droits des femmes et de lutte contre les discriminations. La société civile est elle-même très largement en prise avec ces phénomènes. Ses représentantes et représentants du monde syndical, associatif ou encore sportif ont ainsi pu faire part de leur propre mobilisation et actions sur le sujet.

L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations dans les critères d'intervention de la Région

Lors de l'examen du bilan de la troisième année de déploiement du Plan d'action « Réaliser l'Égalité 2018-2021 » de la Région, le CESER souligne la nécessité de poursuivre et de déployer la politique régionale en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. L'Assemblée considère plus largement l'opportunité d'inscrire l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations dans les critères d'intervention de la collectivité, en termes d'éco-socio-conditionnalité.

Des référentes et référents égalité et lutte contre les discriminations



Le CESER s'est doté depuis 2019 de référentes et référents égalité et lutte contre les discriminations dans ses différentes instances. Après avoir élaboré un outil de veille, un cadre méthodologique et suivi un cycle de formation, les référent.es entendent systématiser la démarche de prise en compte de l'égalité et de lutte contre les discriminations dans l'ensemble de ses travaux d'analyse des politiques publiques régionales. Ils interviennent aujourd'hui :

- dans les productions du CESER (avis, rapports, contributions...) en assurant une veille permanente et en proposant des contributions spécifiques (ex. sur les patrimoines, les éco-socio-conditionnalités...).
- au cours des Assemblées plénières du CESER par une sensibilisation (par exemple, réflexion sur la parité dans la prise de parole) ou une participation du groupe en tant que tel pour alimenter les débats en séance plénière.
- au sein des commissions de travail avec la mise à disposition d'outils (« pense bête », grilles, guides, référentiels...) pour les aider à intégrer les sujets tout au long de leurs travaux.

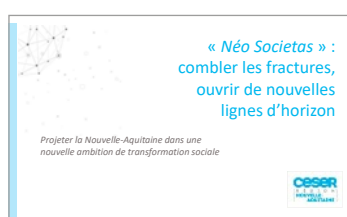
En 2023, les travaux se poursuivront permettant d'aborder la question d'écriture inclusive et de communication non discriminante dans les productions du CESER.

2022, année de publication de rapports et contributions

« Néo Societas » :

comblent les fractures, ouvrir de nouvelles lignes d'horizon.

Projeter la Nouvelle-Aquitaine dans une nouvelle ambition de transformation sociale



Depuis 2019, le CESER Nouvelle-Aquitaine propose de doter la Région d'une grande feuille de route baptisée « Néo Societas », dédiée aux attentes de transformation sociale autour des enjeux d'égalité et de lutte contre les discriminations. La proposition du CESER adoptée en juin 2022 se veut complémentaire et articulée à la démarche « Néo Terra », la feuille de route transversale de la région Nouvelle-Aquitaine visant à contribuer à la nécessaire transition écologique et énergétique

Faire face à la persistance d'inégalités, des situations de précarités, de pauvretés et de discriminations qui minent la cohésion sociale, territoriale et démocratique.

Un certain nombre d'études et d'analyses publiques nationales ou même régionales (données INSEE, Observatoire des inégalités, baromètre des territoires, rapports annuels du Défenseur des droits, rapports annuels des grandes associations sur le logement ou l'accès aux soins...) démontrent, année après année, la forte persistance des inégalités, des précarités et d'une pauvreté durable, mais aussi du sentiment très présent d'injustice, d'assignation sociale et territoriale... Au-delà des seuls ménages néo-aquitains, cette réalité concerne aussi nombre d'acteurs économiques (en particulier parmi les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les travailleurs indépendants et les auto-entrepreneurs).

« Néo Societas » : une démarche culturelle, scientifique, transversale et mobilisatrice

La dynamique « Néo Societas », telle qu'elle est envisagée et portée par le CESER, est une démarche à construire. Elle porte en elle quatre dimensions qui sont aussi le reflet d'une nouvelle façon d'appréhender la construction d'une telle approche.



« Néo Societas » : vers une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique

Pour concrétiser la démarche, le CESER a élaboré une grille d'analyse « Néo Societas » : un périmètre libellé en sept questions pouvant servir de grille d'analyse pour la mise en œuvre et l'évaluation des différents schémas et règlements d'interventions du Conseil régional.

	Actions-cibles et leviers d'actions possibles
Comment mobiliser les compétences régionales pour mieux prendre en compte et réduire effectivement les inégalités sociales ?	<ul style="list-style-type: none"> - Inégalités de revenus et de patrimoines - Enjeux de redistribution - Inégalités de capital social/de réseaux - Poids du logement et des dépenses contraintes dans le budget des ménages...
Comment conquérir l'égalité, lutter contre les stéréotypes, lever les verrous systémiques qui bloquent les parcours ?	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification et suppression des effets potentiellement discriminatoires de toutes les actions et politiques publiques - Identification fine des zones de blocage - Mise en œuvre et soutien aux actions de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations - Enrichissement systématique des actions et politiques publiques par les approches de genre et de lutte contre les discriminations
Comment faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire 100 % inclusif ?	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté et grande pauvreté ; exclusion durable (les « invisibles », les détenus...), politiques d'émancipation et de développement social des territoires - Accès aux droits fondamentaux (logement, alimentation, santé, mobilité, éducation, emploi, pratiques artistiques, sportives et culturelles...) - Isolement des jeunes/des personnes âgées - Handicap - Lutte contre le renoncement aux soins - Droits des personnes migrantes
Comment sécuriser les parcours professionnels et redonner de la visibilité et des marges de manœuvre aux acteurs économiques ?	<ul style="list-style-type: none"> - Précarités du travail/chômage/rupture de transitions professionnelles - Vulnérabilité de certains acteurs économiques, artisans, commerçants, indépendants, autoentrepreneurs, entrepreneurs agricoles...
Comment garantir l'égalité d'accès aux dispositifs, équipements, services et infrastructures ?	<ul style="list-style-type: none"> - Éloignement/inégalités d'accès des équipements et services (administrations, éducation, santé, numérique, sports, culture, commerces de proximité...) - Difficultés de mobilités - Méconnaissance et complexité des dispositifs d'aide et de leur mode d'accès
Comment mettre en cohérence transition environnementale et transformation sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - Inégalités face aux possibilités de changement - Inégalités de responsabilité en matière d'atteintes environnementales - Inégalités d'exposition aux risques - Inégalités d'accès à une alimentation saine et de qualité - Nécessaire articulation entre les actions et réponses aux enjeux de court terme et de plus long terme, en tenant compte d'éventuelles « injonctions paradoxales » entre les défis posés par les transitions et les impératifs immédiats - Impacts sociaux des transitions environnementales - Enjeux culturels et démocratiques des transitions et défis environnementaux (qui supposent d'améliorer les modalités d'implication du plus grand nombre dans les processus de mutation des modèles de production, de consommation)
Comment développer la participation de tous et la gouvernance partagée, favoriser la démocratie sociale et l'engagement citoyen ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le poids des déterminants sociaux dans les inégalités de participation à la vie démocratique et de participation citoyenne - La défiance à l'égard des institutions et de la parole scientifique - Le rapport sciences/société et l'enjeu de la diffusion et de la vulgarisation des connaissances scientifiques afin d'éclairer et d'améliorer la compréhension des défis économiques, sociaux, environnementaux... - Les inégalités d'accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, associatives

Avec la crise COVID-19, des questionnements ont émergé sur le « monde d'après ». À moyen/long termes, « Néo Societas » peut être un espace où s'ouvre le champ des possibles... Avec « Néo Societas », le CESER invite la Région et tous les acteurs – y compris les organisations de la société civile – à se saisir des grands enjeux de société afin que chacun se sente partie prenante et en coresponsabilité des choix à opérer pour l'avenir.



Une présentation de « Néo Societas » aux collectivités territoriales et aux EPCI

La réunion de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), du 14 novembre, a été l'occasion de présenter à l'invitation du Président du Conseil régional « Néo Societas » devant les représentant.es des collectivités locales.

Les éco-socio-conditionnalités, leviers au service d'une ambition : renforcer et accélérer les transformations du modèle productif et de développement



La mise en place de critères d'éco-socio-conditionnalités d'accès aux subventions ou aux marchés publics portés par le Conseil régional, est un des leviers mobilisables pour traduire et mettre en cohérence des orientations politiques en matière d'accompagnement aux transitions.

Suite à l'engagement pris conjointement par l'État et le Conseil régional de mettre en place des critères d'éco-socio-conditionnalités des projets sélectionnés au titre du Contrat de plan État-Région Nouvelle-Aquitaine 2021-2027, le CESER s'est autosaisi pour réfléchir aux dispositions à mettre en œuvre et élaborer des propositions. L'Assemblée a présenté une contribution (outil et mode opératoire) précisant les cinq grandes familles d'exigences et de critères qu'elle souhaite voir priorisés :

- protection de l'environnement : objectifs de décarbonation, de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, lutte contre la déforestation ;
- dimension sociale, lutte contre les inégalités : la création d'emplois durables et de qualité, l'investissement dans la formation qualifiante, le respect de l'égalité femmes-hommes, l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours professionnels, le respect du droit international du travail ;
- démocratie : obligation d'information et consultation des instances représentantes du personnel (Comité Social et Économique - CSE) sur les projets d'intervention ;
- dimension éthique et droits humains : lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale ; lutte contre les conflits d'intérêts ; et respect des droits humains ;
- ambition territoriale : l'ancrage territorial durable, le recours aux ressources et compétences locales pour développer les écosystèmes locaux, favoriser les relocalisations de productions.

Pour le CESER, la transparence du dispositif sera requise pour donner à voir l'utilisation qui est faite des fonds publics. La question des éco-socio-conditionnalités étant une question ouverte dans toutes les institutions, le CESER invite Régions de France ainsi que l'État à s'engager et à un effort de mise en cohérence permettant d'harmoniser les dispositifs et d'éviter les effets d'aubaine et de concurrence négative entre territoires.

Une contribution à la réflexion engagée par l'exécutif régional pour une évolution des modalités de fonctionnement de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques

Le CESER Nouvelle-Aquitaine est engagé sur l'évaluation des politiques publiques depuis plusieurs années, conformément aux prérogatives qui lui ont été confiées par la loi NOTRe. Une commission de travail dédiée a été créée dès 2016 pour permettre au CESER de prendre sa pleine part dans cette mission, aux côtés du Conseil régional et de sa Commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP).

En septembre 2022, la CEPP Nouvelle-Aquitaine nouvelle version (suite au renouvellement du Conseil régional en 2021) a été installée. Répondant à la sollicitation de Sandrine DERVILLE, Vice-présidente du Conseil régional et nommée en mars 2022 Présidente de la CEPP, le CESER a apporté une contribution visant une évolution des modalités de fonctionnement de la CEPP et, plus largement, une amélioration de l'exercice de la mission évaluative au sein de la collectivité.

En octobre 2022, une rencontre avec Clotilde PEZERAT-SANTONI, Vice-présidente de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine et Pierre GRIMAUD, Président de section de la CRC, a également permis d'évoquer la mission nouvelle confiée aux CRC en matière d'évaluation par la récente Loi 3Ds.

2022, le CESER donne son avis

Les grands schémas régionaux

SRDEII 2022-2028, accélérateur des transitions

En juin, le nouveau Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), issu d'un important travail de concertation à laquelle le CESER a participé en proposant une contribution en mars 2022, est salué par le CESER, notamment pour sa transversalité renforcée par rapport au précédent schéma et pour l'annonce d'une conférence annuelle associant l'ensemble des acteurs concernés.

Ce schéma doit représenter un accélérateur des transitions en cours et doit donc participer concrètement au développement de nouveaux modes de production fondés sur une utilisation raisonnée des ressources et répondant aux préoccupations du plus grand nombre de néo-aquitain.e.s, dans un contexte d'accroissement des inégalités comme l'a exprimé le CESER dans son rapport « COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain ».



SRADDET : une stratégie à décliner dans les politiques et les territoires



En amont de la révision du Schéma Régional, d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), le CESER propose en juin une nouvelle contribution sur les trois volets de ce schéma. Sur les modalités de répartition de l'enveloppe de consommation foncière, le CESER appelle à moduler les objectifs selon la typologie des territoires et à associer pleinement les acteurs locaux afin d'assurer l'acceptabilité et l'adhésion aux objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols, de gestion de l'espace et de désenclavement des territoires.

S'agissant de la prévention et de la gestion de la production de déchets, le CESER appelle l'attention sur le respect des objectifs fixés par la feuille de route « Néo Terra » sur la nécessité d'accompagner le développement de l'économie circulaire et la nécessaire réflexion sur les déchets émergents. Enfin s'agissant du développe-

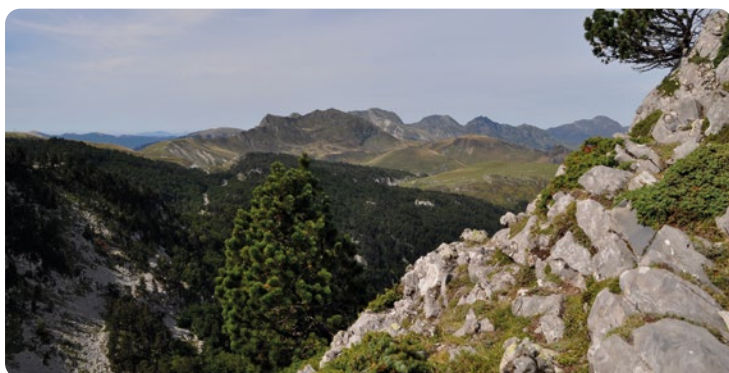
ment et de la localisation des constructions logistiques, le CESER invite à articuler la réflexion avec celle sur l'évolution des modes de production et de consommation et avec la nécessaire maîtrise et planification des flux.

Le Contrat de Plan État-Région, un outil à repenser ?



Consulté sur le Contrat de Plan État-Région 2021-2027 en mars, le CESER a produit un avis mitigé, proposant que l'exercice soit revu en profondeur dans sa conception, ses modalités et les moyens mobilisés. En effet, le CPER ne répond aujourd'hui plus, pour l'essentiel, aux enjeux structurants pour lesquels il a été historiquement pensé. Dans un contexte territorial, national et international largement bousculé, le contrat apparaît de moins en moins précis et prescriptif sur les grandes orientations et priorités, avec un calendrier de plus en plus flou dans sa mise en œuvre. Dans son avis, le CESER avance plusieurs pistes d'évolutions.

Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions : coopération et coordination



En juin, une nouvelle génération de Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions (CPIER) relatifs à deux territoires de montagne (le Massif Central et les Pyrénées) et trois bassins versants (la Loire, la Garonne et le Lot) est proposée. Pour le CESER, la coopération et la mise en synergie sont une source incontournable de solutions, notamment pour les territoires fragiles faisant face à des problématiques qui dépassent les frontières entre les régions et entre les États. Une priorisation des stratégies et des actions à mener est proposée.

La stratégie régionale de la biodiversité, un enjeu prioritaire et une méthode d'élaboration particulièrement appréciée

Après deux années de travaux concertés, la stratégie régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine est présentée à la délibération des Assemblées régionales en octobre. Le CESER, fortement mobilisé sur la question, avec des contributions spécifiques en avril 2021 et juin 2022, salue le travail, tant la démarche que les propositions.



Une attention portée à l'évolution de la stratégie TER

À l'occasion de son avis sur les orientations budgétaires 2023, le CESER a d'ores et déjà exprimé un certain nombre de points d'attention sur la définition des futurs axes stratégiques en matière de trafic ferroviaire régional qui devraient se dessiner prochainement dans le contexte d'ouverture à la concurrence. Le CESER exprime en particulier le vœu qu'un débat d'ensemble permette de poser clairement les enjeux, les impacts et les options possibles.



26 avis ou contributions sur les politiques régionales*

En 2022, le CESER a rempli sa mission consultative auprès de la Région, à travers différents avis et contributions.

La formation et la recherche, deux priorités d'avenir



Lors de l'examen d'une proposition d'adaptation et de prolongation d'un an du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) en février, le CESER se félicite de la prise en compte d'un certain nombre de ses recommandations émises depuis quelques années dans ses avis sur les politiques d'accompagnement des bénéficiaires les plus fragiles (en encourageant la prise en compte l'ensemble des motifs freinant l'insertion professionnelle qui ne se limitent pas aux seules difficultés au niveau de la formation). D'autres dimensions à prendre en compte sont signalées par le CESER : l'attractivité des métiers (liée aux conditions de travail, à l'image des métiers, au sens et à la qualité de vie au travail), ou encore la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes. Le CESER invite enfin à une attention particulière à porter aux métiers du soin et du lien social.

En octobre, le CESER examine la convention de partenariat avec France Compétences 2022-2024 pour le développement de l'apprentissage. Des questionnements étant formulés sur l'adéquation entre les priorités politiques affichées par la Région et l'offre de formation proposée par certains organismes, le CESER recommande d'établir des critères permettant la cohérence entre l'offre de formation et les besoins effectifs des publics : niveau de formation, secteurs, territoires...

La stratégie régionale pour des tiers-lieux de formation présentée en octobre soulève un certain nombre de questionnements sur le concept même de tiers-lieu, à l'heure actuelle insuffisamment précisé et encadré, sur les risques liés aux incertitudes du modèle économique des tiers-lieux, sur l'offre de formation et d'activités... Le CESER recommande un suivi, un bilan et une évaluation du dispositif et des activités des structures financées.

Consulté sur la dotation globale de fonctionnement aux établissements publics locaux d'enseignement pour l'exercice 2023, le CESER souligne l'importance de la qualité de vie au travail des personnels ainsi que des apprenantes et apprenants. L'Assemblée souhaite que l'ensemble des critères utilisés pour calculer la dotation des différents établissements du territoire soit clarifié.

En octobre, le CESER salue l'intérêt de l'action du Conseil régional en matière de recherche et d'enseignement supérieur. Des précisions sur le statut, la démarche et la structuration de la stratégie sont demandées. En accord avec les thèmes de recherche structurants retenus par le Conseil régional, le CESER souligne que leur grande diversité implique une organisation très structurée pour la mise en œuvre d'une stratégie cohérente, et il propose de donner la priorité à des recherches interdisciplinaires concernant les mutations du travail dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Le financement des transitions, exercice complexe dans un contexte d'inflation et de crises imbriquées

Lors de l'examen des différents documents budgétaires (budget primitif et budget supplémentaire 2022, compte administratif 2021, orientations budgétaires 2023), le CESER partage la volonté affichée par l'exécutif régional d'anticiper et d'accompagner toutes les transitions et de prendre en compte la diversité des dimensions que recouvre une telle ambition.

Le CESER remarque la gestion efficace du budget régional, en regrettant cependant le caractère de plus en plus inconciliable entre la structure des recettes des collectivités et les compétences qui leur sont dévolues. Il souligne la situation intenable où des Conseils régionaux aujourd'hui totalement tributaires des moyens d'actions octroyés par l'État et des faibles compensations qui leur sont accordées pour faire face aux effets de la crise sanitaire et au renchérissement des coûts de l'énergie. Dans ce contexte, l'Assemblée socioprofessionnelle fait état de ses vives inquiétudes pour les prochains exercices budgétaires.

* À la date d'édition de ce bilan d'activités, les avis de la plénière de décembre ne sont pas repris dans ces textes, en particulier celui sur le budget primitif 2023.

Les transitions environnementales en perspective



En février, la feuille de route « Biocontrôle et biosolutions » du Conseil régional est saluée par le CESER. Elle participera ainsi à l'accompagnement économique des acteurs régionaux vers l'atteinte des objectifs définis par « Néo Terra » concernant l'usage d'intrants en agriculture. Pour le CESER, il ne doit pas s'agir de simplement substituer les pesticides de synthèse, mais aussi de repenser globalement les pratiques agricoles pour atteindre l'objectif de transition agroécologique.

En mars, dans le prolongement de ses différents travaux sur l'eau (en particulier sur le projet de Sdage du bassin Adour-Garonne), le CESER renouvelle l'alerte sur la situation préoccupante de la ressource en eau. Dans ce contexte,

il salue « l'Entente pour l'Eau » mise en place depuis 2018 entre les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, le Préfet coordonnateur du Bassin Adour-Garonne et le Président du Comité de Bassin Adour-Garonne. L'Assemblée réitère sa proposition en faveur de l'organisation d'un Grenelle sur le stockage de l'eau.

En juin, consulté sur le schéma régional biomasse, le CESER souligne l'importance de respecter la hiérarchie des usages de la biomasse, en priorisant les usages alimentaires et matériaux sur les usages énergétiques.

Les politiques de filières



En mars, l'ambition affichée par le Conseil régional de structurer et développer la filière électronique sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine est saluée par le CESER. Il formule un certain nombre de remarques sur les aspects formation, recrutement et valorisation des métiers, ainsi que sur les aspects environnementaux liés à la lutte contre l'obsolescence programmée, au recyclage, à la réparabilité, à la maintenance, à la seconde vie des systèmes et sobriété numérique.

La création de la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) « Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme » est accueillie avec intérêt par le CESER qui y voit un outil d'aide aux entreprises du secteur, notamment les PME, particulièrement bienvenu suite aux impacts de la crise COVID-19 sur cette filière.

En octobre, la feuille de route transmissions-reprises d'entreprises s'appuie sur de nombreuses actions déjà existantes et sur un réseau solide (chambres consulaires, branches professionnelles, notaires, banques...). L'occasion pour mettre en lumière les interventions menées par le Conseil régional en termes de développement de l'entrepreneuriat féminin que le CESER encourage.

Solidarité, droits culturels, engagement...



Face aux inégalités territoriales persistantes d'accès aux équipements culturels en Nouvelle-Aquitaine, le CESER accueille favorablement un nouveau règlement d'intervention, présenté en juin. Il partage les principaux objectifs adossés à ce dispositif, en particulier celui consistant à intégrer les « droits culturels » des personnes dans les projets soutenus. Il formule néanmoins plusieurs propositions d'ajustement portant essentiellement sur les modalités d'intervention afin de mieux prendre en compte les disparités territoriales et les inégalités d'accès aux équipements culturels.

La question de l'engagement citoyen des jeunes est abordée en octobre à l'occasion de l'examen d'un projet de délibération du

Conseil régional « Démocratie, jeunesse et citoyenneté ». Le CESER souligne tout d'abord que le problème d'engagement citoyen de la jeunesse appelle à être nuancé au vu de la progression observée et de la diversité des formes d'engagement des jeunes. L'initiative régionale est saluée mais des réserves sont exprimées sur les modalités de composition de l'instance participative mise en place, sa gouvernance et son insuffisante prise en compte des initiatives et des espaces d'expression des jeunes déjà existants (institutionnels, numériques...). Le CESER renouvelle en outre sa proposition d'élaboration d'un Pacte régional pour l'éducation populaire.

2022, le CESER ancré dans les territoires

En 2022, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité rester en contact avec les territoires et les acteurs qui les font. Dans cet objectif, le Bureau a organisé une partie de ses réunions mensuelles dans les territoires en alternance dans les différents départements de la région : l'occasion d'aborder sur le terrain les problématiques territoriales.

Ainsi :

- à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), sur les enjeux de revitalisation de la ville et son arrière-pays ;
- à Arnac-Pompadour (Corrèze), à la découverte de la filière équine ;
- à Saint-Maixant au « Domaine de Malagar » (Sud Gironde), centre François Mauriac, aujourd'hui patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine.



Dans le même objectif, les Commissions de travail ont organisé des réunions sur le terrain, les conseiller.ère.s et la Présidente ont représenté le CESER dans différents débats régionaux et locaux et rencontré les acteurs (UDES, CDIFF de Gironde, réseau national des villes et pays d'art et d'histoire...) pour découvrir, comprendre, écouter... et entretenir des liens.

Enfin, les rapports du CESER ont été présentés dans différents territoires et organisations, l'occasion de confronter les propositions du CESER aux réalités locales et d'organiser des tables rondes, ainsi :

- En mai, le CESER a participé au festival de cartographie, le Printemps des cartes à Montmorillon (Vienne) pour une présentation du rapport « Pour un nouveau pacte social, réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine » et la participation à une table ronde sur le thème « Filières-Alimentation-Territoires ».
- Avec SEREALINA (projet de recherche Sécurité et Résilience Alimentaires en Nouvelle-Aquitaine) une rencontre autour de la transition agroécologique, la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires territoriaux de Nouvelle-Aquitaine, a été organisée le 22 juin 2022, à Bordeaux Science Agro.
- Le CESER et Les Vignerons de Buzet ont organisé la présentation du rapport « Pour un nouveau pacte social : réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine », suivie d'une table ronde, sur le thème « Innovation sociale et transition agricole » en octobre, à Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne).
- Dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration de la FNSEA Nouvelle-Aquitaine, Cédric TRANQUARD, Président, a invité la Présidente à présenter le rapport du CESER « Pour un nouveau pacte social : réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine », le 15 novembre.
- Le CESER a présenté son rapport « Les patrimoines, leviers de développement des territoires », en juin, à Bordeaux avec une table ronde, sur le thème « Le citoyen, acteur du patrimoine ? »
- Le CESER a organisé la présentation de son rapport « Les patrimoines, leviers de développement des territoires », en novembre, à Rochefort (Charente-Maritime) suivie d'une table ronde sur le thème « Accessibilité & patrimoines ».

L'Assemblée tient à remercier les structures et les organisations qui accueillent et invitent les conseillers, enrichissant les travaux de l'Assemblée d'expériences et de regards différents.



2022, le CESER dans l'actualité

Ukraine-Russie-Europe : solidarité, droits et démocratie comme seul chemin d'avenir



Dès les premiers jours d'entrée en guerre, la Présidente du CESER avait tenu à exprimer un plein soutien et une entière solidarité à l'égard de la population ukrainienne.

À l'occasion de sa séance plénière du mardi 15 mars, le CESER a invité Pascal BONIFACE, géopolitologue, Directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), afin de bénéficier de son expertise et de clés de compréhension sur ce qui se joue ainsi que sur les évolutions et incidences possibles du conflit. Celui-ci a rappelé le contexte historique et géopolitique ayant conduit à cette situation de guerre aux portes de l'Union Européenne.

Isabelle BOUDINEAU, Conseillère régionale déléguée à l'Europe et aux coopérations européennes, a présenté la mobilisation de la région Nouvelle-Aquitaine, via une cellule de crise et le concours apporté au financement d'actions pour l'accueil des réfugiés.

Retour sur les Grands feux en Gironde : une table ronde pour comprendre et prévenir

L'été 2022 restera douloureusement marqué par des incendies hors normes qui ont affecté notre région. Le CESER Nouvelle-Aquitaine a organisé un temps d'échange dédié aux incendies. L'Assemblée a pu bénéficier de témoignages sur les premiers enseignements de ces événements et soulever quelques pistes de réflexion visant à mieux prévenir dans les temps à venir de tels impacts. Cette table ronde était organisée le 11 octobre avec la participation de :

- Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest et Préfète de la Gironde,
- Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil départemental de la Gironde (élu du canton de Captieux, dans le massif des Landes girondines) et Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),
- Bruno LAFON, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Nouvelle-Aquitaine, Président de l'antenne girondine de l'association DFCI - Défense des forêts contre les incendies - et Maire de Biganos.



Les intervenants successifs sont revenus sur la gestion de cette crise exceptionnelle, la stratégie de lutte contre les incendies, la coordination des opérations et notamment des évacuations, la communication interne et externe... Ils ont aussi témoigné de choix difficiles et parfois d'un sentiment d'impuissance compte tenu de l'ampleur des feux et finalement le devoir d'humilité face aux éléments. Ils ont enfin évoqué le formidable élan de solidarité, aux côtés des pompiers, des entreprises, des agriculteurs, des élus locaux, des bénévoles, de la population... qui sont venus prêter main forte et ont tous contribué à ce qu'il n'y ait aucune perte humaine à déplorer.

L'enjeu de la prévention largement mis en exergue en 2012 par un rapport de l'ex-CESER Aquitaine¹ est déterminant. La question de l'urbanisation et de son « encadrement » reste centrale. Le dérèglement climatique est à l'œuvre et il paraît urgent de se préparer à une nécessité de résilience beaucoup plus poussée en se servant de retours d'expérience tels que celui-ci à propos des feux de l'été.



¹ « L'Aquitaine face aux risques naturels: mieux connaître et prévenir, pour ne pas subir » (octobre 2012).

2022, le CESER à l'esprit de coopération

L'Europe et l'international

En 2022, le CESER Nouvelle-Aquitaine fait le choix d'approfondir ses travaux.

Rencontre d'une délégation du CESER de la Nouvelle-Aquitaine avec les instances de l'Union européenne



En octobre, une délégation du CESER a organisé des rencontres à Bruxelles avec des représentants des institutions européennes, en lien avec le Bureau de la Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles, et notamment de sa Directrice Marie-Pierre MESPLEDE.

L'occasion pour les conseillères et conseillers du CESER de mieux comprendre le fonctionnement des institutions européennes et d'échanger avec des interlocuteurs clés. Les sujets abordés ont fait écho aux travaux de la Commission «Coopérations-Europe», parmi lesquels la Programmation 2021-2027 des Fonds européens, les évolutions de la Politique européenne de Cohésion; la

coopération territoriale européenne et le projet de macrorégion atlantique. Des échanges ont également eu lieu sur d'autres thématiques, telles que les énergies renouvelables; la Politique agricole commune; l'économie sociale et solidaire et l'égalité femmes/hommes dans la mise en œuvre de la Politique de Cohésion. La participation de la société civile dans les processus de prise décisionnaire à Bruxelles a été une préoccupation transversale.

Parmi les moments forts de la visite : l'accueil du CESER par Younous OMARJEE, Président de la Commission du développement régional du Parlement européen; les échanges avec les eurodéputés Benoît BITEAU et Laurence FARRENG ainsi que la rencontre avec Isabelle BOUDINEAU, élue du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine et Présidente de la Commission de la politique de cohésion territoriale et du budget au Comité européen des Régions.



Lancement des Programmes européens 2021-2027 à Cenon (33)

Environ 400 personnes, élu.e.s, porteurs de projet et responsables des programmes européens ont participé à la réunion de lancement des fonds européens en Nouvelle-Aquitaine. Les enjeux affichés de l'Europe de rendre les régions « plus compétitives et plus innovantes, plus vertes, mieux préparées aux emplois de demain, plus proches de ses habitants » ont structuré les témoignages et débats.

Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER était invitée en qualité de grand témoin lors de la séquence sur les questions de compétitivité territoriale et celle sur les emplois de demain.

Le CESER participe activement au Comité de suivi des Fonds européens qui vise à assurer le pilotage stratégique des programmes européens 2021-2027 tout au long de la programmation tout en veillant à leur bonne articulation avec les autres programmes mis en œuvre en Région.

« Pour une politique de cohésion inclusive, durable, renforcée et efficiente en Europe : l'avis de la société européenne »



Le CESER Nouvelle-Aquitaine a participé à l'évènement « Pour une politique de cohésion inclusive, durable, renforcée et efficiente en Europe: l'avis de la société européenne » organisé par le CESE en partenariat avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) en avril à Paris. Cet évènement avait pour but d'une part d'exprimer l'opinion de la société civile et du CESE sur la programmation de la Commission européenne, d'autre part de permettre l'élaboration d'un avis du Comité sur le 8^{ème} rapport de la Commission sur la politique économique, sociale et territoriale de l'Union européenne. Cette participation a été l'occasion de valoriser la contribution du CESER de la Nouvelle-Aquitaine à l'élaboration du Programme opérationnel 2021-2027.

Coopération bilatérale CESER Nouvelle-Aquitaine et Consejo Económico y Social (CES) de la Communauté Autonome du Pays basque



Dans le cadre de la coopération bilatérale existante avec l'Euskadi depuis une vingtaine d'années, mais suspendue depuis la fin 2019, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité relancer le principe d'une rencontre avec une délégation du Consejo Económico y social (CES) du Pays basque et de représentant.e.s de l'Eurorégion. L'objectif de cette rencontre était d'explorer les possibilités de développement d'une coopération de la société civile des régions respectives. Les délégations des deux conseils se sont donc réunies en mai à Hendaye, au siège de l'Eurorégion pour :

- échanger entre les trois délégations Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre, sur la définition des modalités opérationnelles de travail en commun, le calendrier des rencontres...;

- échanger avec Mathieu BERGÉ, au titre de la nouvelle gouvernance du GECT, et les services du Conseil régional sur « le plan stratégique » du GECT, les enjeux transfrontaliers, le principe de possibles contributions communes pour nourrir la réflexion et les travaux de l'Eurorégion...

La coopération européenne au sein du Réseau transnational atlantique (RTA)

Le Comité d'orientations du Réseau transnational atlantique (RTA) a adopté une note synthétique concernant les corridors européens de transport résumant la position du réseau de la société civile de la façade atlantique sur la proposition de modification du règlement du Réseau Transnational Européen de Transport (RTE-T) de la Commission européenne.



La coopération avec les CESER de l'Atlantique

Réunis depuis les années 1990 afin de promouvoir l'interrégionalité, les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine ont exprimé une volonté de « faire culture commune » sur les enjeux en partage sur les territoires atlantiques, d'initier des analyses croisées entre CESER dont les enseignements seraient à valoriser dans des perspectives de coopération interrégionale et européenne. Une nouvelle étude a été initiée sur la macrorégion atlantique, conduite par un groupe de travail interrégional, constitué de 6 membres par CESER.

Des coopérations de la société civile aux différentes échelles territoriales

Le CESER Nouvelle-Aquitaine s'est engagé dans une dynamique de meilleure connaissance mutuelle avec les autres instances consultatives représentatives de la société civile organisée.

Une participation aux travaux du CESE de la République

La loi organique portant réforme du Conseil Économique, Social et Environnemental de 2021 a donné la faculté au CESE de consulter les conseils consultatifs de collectivités locales, dont les CESER dans le cadre de l'élaboration de ses avis et de l'ensemble de ses propres travaux. Ainsi les CESER sont régulièrement conviés aux tables rondes et travaux du CESE et une charte précisant les principes et modalités de relations est en cours. En 2022, le CESER Nouvelle-Aquitaine a participé aux travaux du CESE sur les métiers de la cohésion sociale.

La coopération au sein de CESER de France

L'Assemblée des CESER de France réunit, plusieurs fois par an en plénière, l'ensemble des présidents des CESER et CESC de Métropole et des Outre-mer. Un lieu d'échanges sur les travaux des CESER, où se mettent en place des chantiers nationaux sur les thématiques communes à l'ensemble des régions.

CESER de France a mis en place différents groupes de travail auxquels le CESER Nouvelle-Aquitaine participe :

- Un groupe de travail «Coopération interrégions et Europe» animé par Jean-Louis CHAUZY, Président du CESER Occitanie, va établir un état des lieux des coopérations conduites par les différents CESER, leurs structures, leur mode de gouvernance, leurs travaux... pour, en seconde étape, rencontrer les partenaires concernés sur les politiques de coopération interrégionale.
- Un groupe de travail animé par Marie-Claude BRIET-CLÉMONT, Présidente du CESER Grand-Est, sur la contribution des CESER à l'évaluation. À l'occasion du congrès des régions de France, le rapport sur l'évaluation des politiques publiques réalisé par ce groupe a été officiellement remis à Carole DELGA, Présidente du Conseil régional d'Occitanie et Présidente de Régions de France, et aux autres Présidentes et Présidents des Régions.
- Un groupe de travail animé par Jean-Luc LÉGER, Président du CESER Normandie sur la «prospective territoriale», mis en place suite à l'adoption de la Loi dite «3 Ds» qui a élargi à cette thématique de la prospective territoriale les missions des CESER.



Une rencontre des CESER de France en Guyane en septembre



Le CESECE (Conseil Économique Social Environnemental de la Culture de l'Éducation) de Guyane a accueilli la rencontre des CESER de France. L'objectif était, d'une part de mieux faire appréhender les réalités de terrain, de rencontrer d'autres membres et d'autre part de pouvoir s'appropriier (par les visites de terrains, les rendez-vous protocolaires et des séquences de travail) la pleine dimension de ce pays.

La coopération avec les conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine



Des rencontres ont été organisées entre le CESER, les conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine et leur coordination régionale pour échanger sur les travaux et pratiques de chacun et mettre en lumière la société civile régionale.

1^{ère} rencontre nationale CODEV CESER CESE



En novembre 2022, 54 Conseils de développement et 9 CESER, dont celui de Nouvelle-Aquitaine, se sont retrouvés au Palais d'Iéna, siège du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), pour une journée d'échanges et de réflexion sur le thème : «S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique». Il s'agissait de la première réunion de ces organisations de la société civile. La journée a été rythmée par 2 tables rondes, des interventions de chercheurs et experts, une intervention d'Olivier VERAN Ministre délégué chargé du Renouveau démocratique et porte-parole du Gouvernement et un discours conclusif de Thierry BEAUDET, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental.

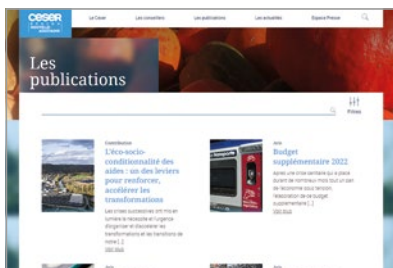
2022, année de communication

Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteurs et le grand public à prendre part à la réflexion. Dans cet objectif, il a défini une stratégie de communication visant un public élargi.



Un site Internet ceser-nouvelle-aquitaine.fr

présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.



Une page facebook facebook.com/cesernouvelleaquitaine

présente les événements, publications, articles... en continu ! 1410 personnes aiment ça. 1831 abonnés



Une page LinkedIn linkedin.com/company/cesernouvelleaquitaine

634 abonnés



Côté papier, le CESER édite une lettre bimestrielle N-A! pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. Six numéros en 2022, 4300 abonnés papier, 2800 abonnés numériques.

Les rapports du CESER, accompagnés d'une synthèse et d'une fiche de lecture, sont édités et mis à disposition sur simple demande.



Des rapports diffusés à environ 2500 exemplaires (papiers et numériques).

Le CESER dans les médias

Les habitants de Nouvelle-Aquitaine sont informés de l'actualité du CESER via la presse régionale qui se fait l'écho des publications du CESER. 26 articles de presse, 2 interviews TV ou radio de la Présidente du CESER ou des porteurs d'un rapport du CESER.



AQU! Nouvelle-Aquitaine

Le Journal des Entreprises

Le bref

deux-sèvres

La Région assume les risques, c'est sa force

Centre Presse

ECONOMISTE

Le Journal des Entreprises

Le Petit Bleu

deux-sèvres

Centre Presse

CESER OBSERVATOIRE DES TRANSFORMATIONS

Le Petit Bleu

Centre Presse

deux-sèvres

CESER THEMOMETRE DE LA SOCIÉTÉ

REUSSIR

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

Centre Presse

deux-sèvres

À venir en 2023

Le CESER Nouvelle-Aquitaine finalisera ses travaux sur les thèmes suivants :

LES JEUNESSES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Ces travaux visent à décrypter et mieux comprendre les aspirations des jeunes et à interroger les aspirations formulées sur la société de demain, mettant en avant une expression libre des jeunes de Nouvelle-Aquitaine, notamment celles que nous n'avons pas l'habitude d'entendre. L'objectif est d'inviter au débat sur les futurs possibles ou probables qui se dessinent dans 20 ans, au regard de ce que les jeunes souhaitent nous dire aujourd'hui. Ainsi, quatre scénarios permettront de nous éclairer sur les futurs qui peuvent se dessiner.

LES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL EN NOUVELLE-AQUITAINE APRÈS LA CRISE DE LA COVID-19

Dans la continuité des premiers enseignements relevés dans les travaux sur la crise COVID-19 et ses impacts, le CESER a entrepris d'examiner les évolutions du travail (en lien avec la numérisation et la robotisation, les modifications de l'organisation du travail, les questions de reconnaissance et de valorisation des métiers...). Les différentes formes d'évolution du travail seront appréhendées notamment au travers d'exemples...

LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Pour enrichir le débat public sur la politique énergétique en région, au regard en particulier des grands projets d'énergies renouvelables qui se développent sur le territoire. Comment et à quelles conditions poursuivre le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine ? L'objectif des travaux est de pouvoir proposer des conditions environnementales, sociales, démocratiques, économiques, technologiques pour un développement exemplaire des énergies renouvelables dans la région.

LA LUTTE CONTRE LA FABRIQUE DE LA PAUVRETÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Pour mettre en évidence et alerter sur les situations de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, identifier les démarches, initiatives et projets impliquant directement les personnes en situation de pauvreté et faire évoluer dans ce sens les politiques publiques d'accompagnement et d'aide aux personnes en difficulté en Nouvelle-Aquitaine, afin de mieux prévenir les risques de pauvreté.

LE GRAND PROJET FERROVIAIRE DU SUD-OUEST. QUELLES ATTENTES ET QUELLES EXIGENCES EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

Pour prendre acte d'une décision politique, en dépit des incertitudes qui l'entourent encore et des débats. Pour se tourner vers l'avenir en ouvrant une réflexion sur les conditions à réunir pour qu'un tel projet, s'il va à son terme, profite au mieux à la Nouvelle-Aquitaine, à ses territoires et à leurs habitants.

LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

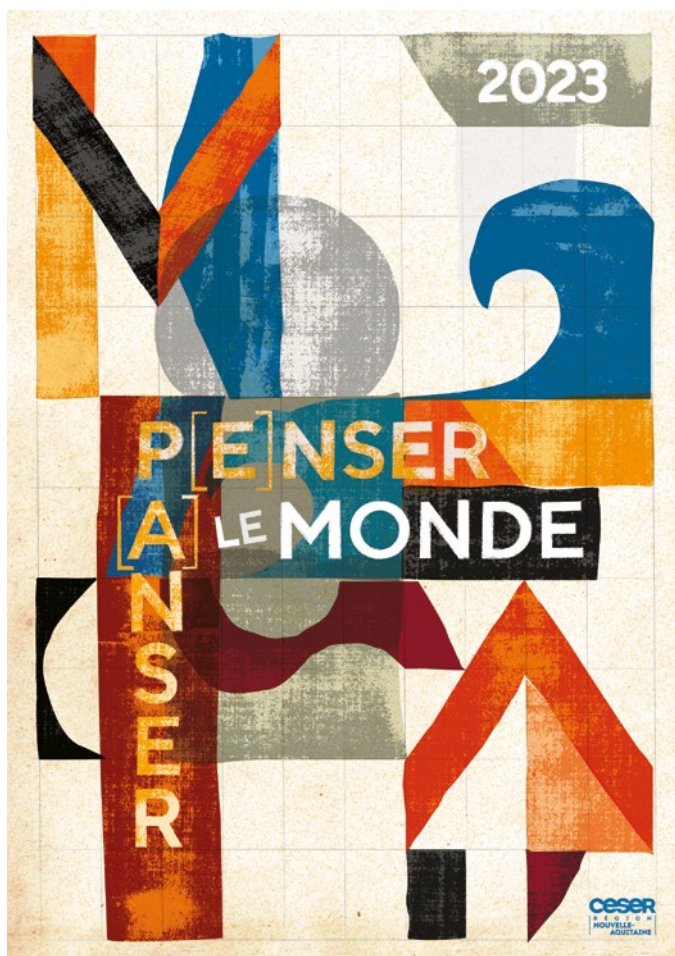
Dans le cadre de l'élaboration en cours du PRSE 2021-2025 porté par le double pilotage de l'État - la DREAL et l'Agence Régionale de Santé - et du Conseil régional, le CESER doit prochainement formuler ses différents points d'attention sur la prise en compte des différents déterminants environnementaux de santé (pollutions, présence de pesticides dans l'air, l'eau potable, zoonoses, périodes de très forte chaleur ou caniculaires, qualité de l'alimentation, qualité de l'habitat, exposition aux rayons ionisants...) et formuler un certain nombre de préconisations pour répondre à chacun de ces enjeux.

Ils ont siégé en 2022

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • *Lucile AIGRON* • Brigitte ALANORE • Geneviève ALBERT-ROULHAC • Michel-Daniel AMBLARD • Joël ANDRÉU • Jean-François AUCOUTURIER
Nathalie AUDIGUET • *Amandine BAESEL* • Jean-Christophe BARAUD • Philippe BARBEDIENNE
Alain BARREAU • Benoît BELGY • Philippe BÉNÉTEAU • Wiame BENYACHOU • Oliver BERTRAND
Marc BESNAULT SORIA • Gilles BÉZIAT • Tiphaine BICHOT • Claude BILLEROT • Vincent BILLY
Caroline BIREAU • Gaëtan BODIN • Vincent BODIN • Bernadette BONNAC HUDE
Fabienne BORDENAVE • Louis BORDONNEAU • Amandine BOUDIGUES • Gisèle BOURCIER
Laura BOURIGAULT • Jocelyne BRANDEAU • Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD
Jean-Philippe BRÉGÈRE • Christophe BRISSAUD • Patrice BRUNAUD • Rima CAMBRAY
Anne-Marie CASTÉRA • Jean-Jacques CASTERET • *Jean-Baptiste CAZALÉ* • Olivier CHABOT
Astrid CHAMBARAUD • Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU • Robert COLIN
Marie-Neige COMBABESSOUSE • Sophie CONSEIL • Agnès COUSSOT • Anne COUVEZ • Alain DALY
Claudine DANIAU • Alyssa DAOUD • Camille de AMORIN BONNEAU • Christel de OLIVEIRA
Patrick DEBAÈRE • Bernard DÉCHE • Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • Marcel DEMARTY
Bertrand DEMIER • Jean-Luc DENOPCES • Bernard DESGRÉ • Philippe DESPUJOLS
Bernard DUFAU • Bertrand DUPOUY • Jean-Jacques ÉPRON • Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADÉ
Jean-Marc EWALD • Eric FAUCHER • René FERCHAUD • Roland FEREDJ • Gérard FILOCHE
Wafaa FORT • Jean-Bernard FOURMY • Emmanuelle FOURNEYRON • Valérie FRÉMONT
Benoît GARAT • Anne GAUDIN • Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU • Line GILLON
Philippe GIRARD • Gérard GOMEZ • Chantal GONTHIER • Bernard GOUPY • Anthony GOURCEROL
Francis GRIMAUD • Jean-Louis HAURIE • Marc HAVARD • Michelle HEIMROTH • Sophie HUMBERT
Dominique IRIART • Christine JEAN • Yves JEAN • Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO
Géraldine JOUSSEAUME • Nilda JURADO • Taoufik KARBIA • Marie LAHITETTE • Nathalie LAPORTE
Jean-Pierre LAROCHE • Serge LARZABAL • Stéphane LATOUR • Stéphane LATXAGUE
Claire LAVAL • Brigitte LAVIGNE • Béatrice LAVILLE • Françoise LECLERC • Véronique LELIBON
Virginie LÉRAULT • Martine LÉVÊQUE • Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN
Maryse LOGNON DEMOLLIÈRE • Jacques LOUGE • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU
Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Jean-Bernard MARON • Anthony MASCLE
Christine MAUGET • Mireille MAZURIER • François-Xavier MENU • *Liza MERCHAOUI*
Jean-Louis MERPILLAT • Monique MICHEL • Véronique MOMENTEAU • Stéphane MONCHAMBERT
Sigrid MONNIER • Stéphane MONTUZET • Pascale MOREL • Philippe MORETTI • Charlotte MORIZE
Corinne MOTHES • Dominique NIORTHE • *Patrick OLLIVIER* • Marylise ORTIZ • Élie PEDRON
Sophie PEYRÈGNE • Trang PHAM • Pierre PHILIPPE • Benoît PIERRE • Hervé PINEAUD
Laëtitia PLUMAT • Nicolas POCHELU • Alix PORTET-LASSERRE • Yves PRÉVOST • Séverine
PRIVAT-HOCHET • Christophe RABUSSIÈRE • Annie-Claude RAYNAUD • Laurent REBIÈRE
Denis RENOUX • Nathalie RENOUX • Philippe RETOURS • Monique REUZÉ • Serge REY
Pascale ROME • Marie-Claude ROSSARD • Jany ROUGER • Paul-Hervé ROUSSEAU
Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX • Éric ROUX • Julien RUIZ • Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAÏD
Joël SAINTIER • Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT • Rita SILVA VARISCO • André-Marc SOLUREAU
Ariane TAPINOS • Catherine TARJUS • Flavien THOMAS • Claudia THURET-ROUDIER • David VALADE
Michel VALENTIN-GARRIGUE • Christine VASSEUR • François VEAUX • Anna VIAL • Myriam VIAU
Norbert VIDAL • Isabelle VISENTIN

Les conseillers dont le nom apparaît en italique ont démissionné en 2022.

Crédit photographique : Photothèque du Conseil régional : Pierre Carton, Alban Gilbert, Sébastien Le Clézio, Joël Peyrou, Yannick Pirot, Paul Robin, Françoise Roch - CRTNA : P. Baudry, A. Joinet - Flickr : Bernard Blanc - Pixabay : Jagrit Parajuli, Standsome - Phovoir - Anthony Baratier
Franck Perrogon - Benoît Rocher - Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitain



Face aux tensions...

Face aux crises...

Face aux replis...

Face aux mutations...

Face aux dérèglements...

le dialogue !

les coopérations !

l'ouverture !

la réflexion !

l'action !

En 2023, contribuons ensemble à **panser et penser** un monde pacifié, démocratique, juste et durable

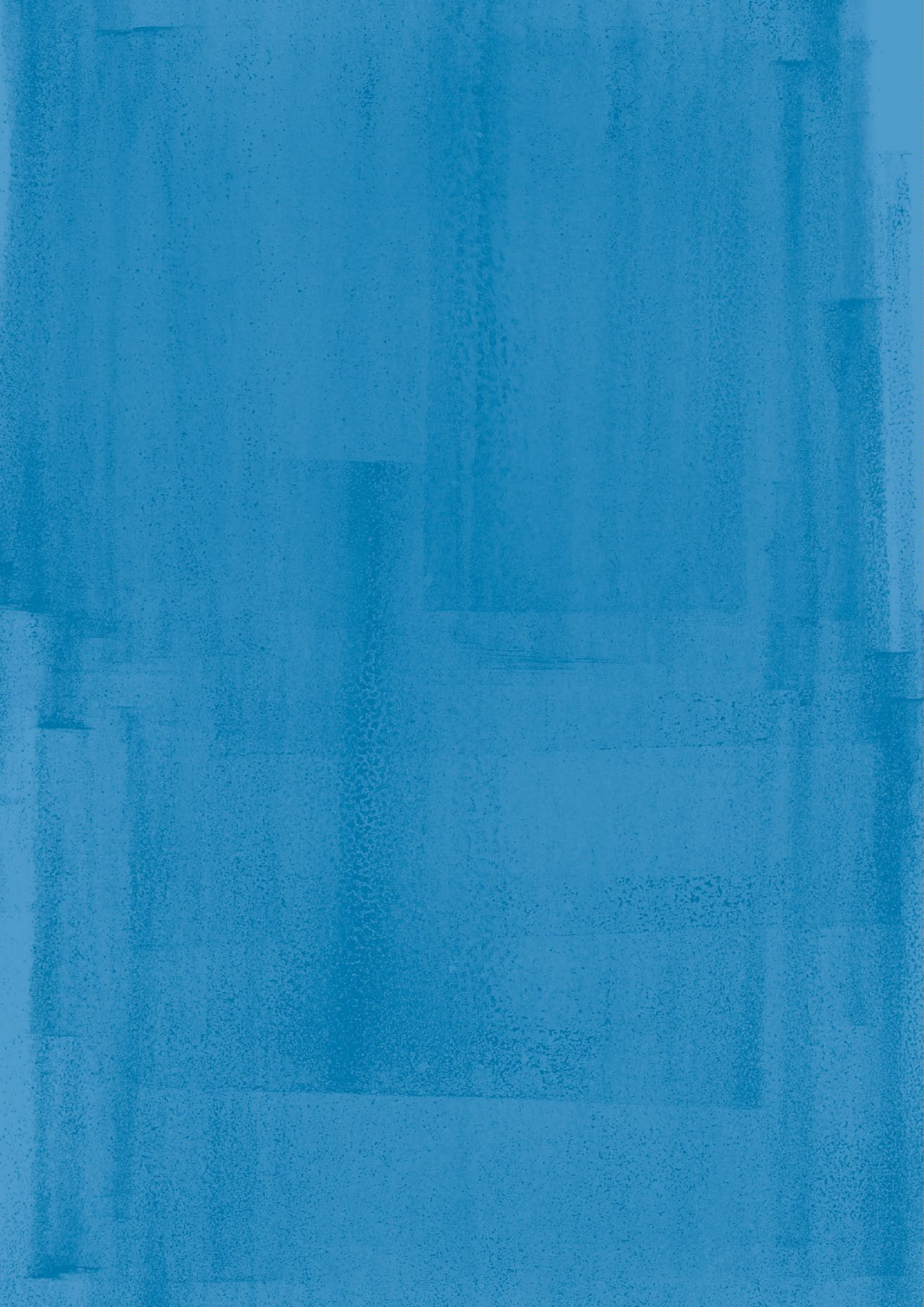
Meilleurs vœux à toutes et tous

La Présidente et
les membres du Conseil Économique, Social et
Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine



Conseil Économique, Social et
Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr





200



SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr